

Sur les flots de la confiance et de l'amour  
MANUSCRIT A, 80r-81v

L'année qui suivit ma profession, c'est-à-dire deux mois avant la mort de Mère Geneviève, je reçus de grandes grâces pendant la retraite. Ordinairement les retraites prêchées me sont encore plus douloureuses que celles que je fais toute seule, mais cette année-là il en fut autrement. J'avais fait une neuvaine préparatoire avec beaucoup de ferveur, malgré le sentiment intime que j'avais, car il me semblait que le prédicateur ne pourrait me comprendre, étant surtout destiné à faire du bien aux grands pécheurs mais pas aux âmes religieuses. Le Bon Dieu voulant me montrer que c'était Lui seul le directeur de mon âme se servit justement de ce Père qui ne fut apprécié que de moi... J'avais alors de grandes épreuves intérieures de toutes sortes (jusqu'à me demander parfois s'il y avait un Ciel). Je me sentais disposée à ne rien dire de mes dispositions intimes, ne sachant comment les exprimer, mais à peine entrée dans le confessionnal je sentis mon âme se dilater. Après avoir dit peu de mots, je fus comprise d'une façon merveilleuse et même devinée... mon âme était comme un livre dans lequel le Père lisait mieux que moi-même... Il me lança à pleine voile sur les flots de la confiance et de l'amour qui m'attiraient si fort mais sur lesquels je n'osais avancer... il me dit que mes fautes ne faisaient pas de peine au Bon Dieu, que tenant sa place, il me disait de sa part qu'Il était très content de moi...

Oh ! que je fus heureuse en écoutant ces consolantes paroles !... Jamais je n'avais entendu dire que les fautes pouvaient ne pas faire de peine au bon Dieu, cette assurance me combla de joie, elle me fit supporter patiemment l'exil de la vie... Je sentais bien au fond de mon cœur que c'était vrai car le Bon Dieu est plus tendre qu'une Mère, eh bien, vous, ma Mère chérie, n'êtes-vous pas toujours prête à me pardonner les petites indécidatesses que je vous fais involontairement ?... Que de fois n'en ai-je pas fait la douce expérience !... Nul reproche ne m'aurait autant touchée qu'une seule de vos caresses. Je suis d'une nature telle que la crainte me fait reculer ; avec l'amour non seulement j'avance mais je vole...

O ma Mère ! ce fut surtout depuis le jour béni de votre élection que je volai dans les voies de l'amour... Ce jour-là, Pauline devint mon Jésus vivant...

Depuis longtemps déjà, j'ai le bonheur de contempler les merveilles que Jésus opère par le moyen de ma Mère chérie... Je vois que la souffrance

seule peut enfanter les âmes et plus que jamais ces sublimes paroles de Jésus me dévoilent leur profondeur : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé étant tombé en terre ne vient à mourir, il demeure seul, mais s'il meurt il rapporte beaucoup de fruit. » Quelle abondante moisson n'avez-vous pas récoltée !... Vous avez semé dans les larmes, mais bientôt vous verrez le fruit de vos travaux, vous reviendrez remplie de joie portant des gerbes en vos mains... O ma Mère, parmi ces gerbes fleuries, la petite fleur blanche se tient cachée mais au Ciel elle aura une voix pour chanter votre douceur et les vertus qu'elle vous voit pratiquer chaque jour dans l'ombre et le silence de la vie d'exil...

Oui, depuis deux ans, j'ai compris bien des mystères jusque-là cachés pour moi. Le bon Dieu m'a montré la même miséricorde qu'Il montra au roi Salomon. Il n'a pas voulu que j'aie un seul désir qui ne soit rempli, non seulement mes désirs de perfection, mais encore ceux dont je comprenais la vanité, sans l'avoir expérimentée.

Vous ayant toujours, ma Mère chérie, regardée comme mon idéal, je désirais vous ressembler en tout ; vous voyant faire de belles peintures et de ravissantes poésies, je me disais : « Ah ! que je serais heureuse de pouvoir peindre, de savoir exprimer mes pensées en vers et de faire aussi du bien aux âmes... » Je n'aurais pas voulu demander ces dons naturels et mes désirs restaient cachés au fond de mon cœur. Jésus caché lui aussi dans ce pauvre petit cœur se plut à lui montrer que tout est vanité et affliction d'esprit sous le soleil... Au grand étonnement des sœurs, on me fit peindre et le Bon Dieu permit que je sache profiter des leçons que ma Mère chérie me donna... Il voulut encore que je puisse à son exemple faire des poésies, composer des pièces qui furent trouvées jolies... De même que Salomon se tournant vers les ouvrages de ses mains, où il avait pris une peine si inutile, vit que tout est vanité et affliction d'esprit, de même, j'ai reconnu par expérience que le bonheur ne consiste qu'à se cacher, à rester dans l'ignorance des choses créées. J'ai compris que sans l'amour, toutes les œuvres ne sont que néant, même les plus éclatantes, comme de ressusciter les morts ou de convertir les peuples...

Au lieu de me faire du mal, de me porter à la vanité, les dons que le Bon Dieu m'a prodigués (sans que je les lui demande) me portent vers Lui, je vois que Lui seul est immuable, que Lui seul peut remplir mes immenses désirs...

Introduction au texte :

« Pendant la retraite » (Ms A, 80r) : il s'agit de la retraite donnée du 8 au 15 octobre 1891 par le Père Alexis Prou, franciscain récollet de Caen âgé de 47 ans. Ce prédicateur de renom a donné une bonne centaine d'exercices spirituels chez des religieux et religieuses de tous Ordres dans l'Ouest de la France.

« Ordinairement les retraites prêchées me sont encore plus douloureuses » (Ms A, 80r) : il faut savoir qu'à partir de la retraite du Père Alexis, Thérèse fut délivrée de ses peines, mais jusqu'à sa mort, elle veilla beaucoup sur elle pour éviter la moindre faute.

« Sur les flots de la confiance et de l'amour » (Ms A, 80v) : Mère Agnès nous dit que « bien qu'elle se sentît attirée vers la voie de l'amour et de l'abandon, elle ne s'y livra avec pleine confiance qu'après que le P. Alexis lui eût dit qu'elle était dans le bon chemin, ce que ne disaient pas plusieurs directeurs avant lui » (extrait du Procès Apostolique).

« Depuis le jour béni de votre élection » (Ms A, 80v) : sœur Agnès de Jésus fut élue prieure le 20 février 1893. Le Manuscrit A ne donne guère d'indications sur l'évolution spirituelle de Thérèse pendant son noviciat, de septembre 1890 jusqu'à février 1893, à part la retraite spirituelle du Père Alexis Prou ; il faut se référer à la correspondance pour en savoir davantage. Le priorat de sa sœur (Mère Agnès) sera pour elle une période d'épanouissement incontestable, mais elle ne se laissera pas enchaîner pour autant par l'obédience familiale, en particulier, lorsque les deux prieures, Marie de Gonzague et Agnès de Jésus, se heurteront, parfois violemment.

« Ah ! que je serai heureuse de pouvoir peindre » (Ms A, 81r) : quittant la sacristie, Thérèse reçut l'emploi de peinture lors de l'élection de Mère Agnès. Elle peignit entre autres la fresque de l'oratoire en juin 1893. Puis en septembre probablement, elle fut nommée aide-portière.

« Faire des poésies, composer des pièces qui furent trouvées jolies » (Ms A, 81v) : sa première poésie, la Rosée divine, est du 2 février 1893, 18 jours avant les élections. Auparavant, c'était Mère Agnès qui composait poèmes, cantiques et récréations pour la communauté. Pour ces travaux, Thérèse ne dispose que d'une petite heure de midi à 13h et d'une autre de 20h à 21h.